



COURRIER ARRIVÉ LE :

20 JUIL. 2018

MAIRIE de BUZIGNARGUES

Madame le Maire
Agnès ROUVIERE ESPOSITO
Mairie
1 place de la Mairie
34160 BUZIGNARGUES

St-Mathieu-de-Trévières, le 29/06/2018

Nos réf. : HAM/NMR/SN/AT/MFS

Dossier suivi par : Marie-France SICARD, mf.sicard@ccgpls.fr, tel : 04-67-55-81-11

Objet : Réponse à votre courrier relatif à l'optimisation des lignes régulières Hérault Transport desservant notre territoire

Madame le Maire,

J'ai prêté une attention particulière à votre courrier établi en date du 14 mai 2018, en réponse à la sollicitation que nous vous avons adressée le 23 avril 2018.

Concernant la remarque que vous nous avez transmise relative à la ligne scolaire 165 (au départ de Buzignargues et à destination du lycée Feuillade à Lunel), à savoir :
« *Le matin, le bus de ligne n°165 arrive régulièrement à Lunel (lycée Victor Hugo) quelques minutes trop tard ce qui pose problème car la navette qui relie ce lycée au lycée Feuillade n'attend pas le bus et est donc souvent déjà partie.* », nous tenons à vous informer que nous avons rencontré Hérault Transport à ce sujet.

Madame BALSENQ, responsable du service Exploitation nous a indiqué les informations suivantes :

1. *La navette qui relie le lycée Victor Hugo au lycée Louis Feuillade est tenue d'attendre le bus de la ligne 165.*
2. *Si la navette est déjà partie à l'arrivée du bus de la ligne 165, le chauffeur du bus de la ligne 165 a pour consigne de réaliser la liaison entre le lycée Victor Hugo et le lycée Louis Feuillade.*

Par ailleurs, Hérault Transport nous a également informés de perturbations prévisibles du trafic routier à la rentrée 2018/2019 liées aux travaux d'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de Baillargues.

Nous nous tenons à votre disposition pour relayer toute nouvelle remarque auprès d'Hérault Transport que ce soit dès à présent comme à la rentrée. Par ailleurs, il serait judicieux de tenir un registre de remarques en Mairie [avec Date / Numéro de ligne / Dysfonctionnements constatés] pour pouvoir évaluer si les problèmes relevés sont récurrents ou ponctuels.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le vice-président en charge de l'aménagement du territoire,

Hussam AL MALLAK

